

Le Parlement des Entrepreneurs d'avenir : sa raison d'être

En cette période inédite où se conjuguent crise et remise en cause économique, défis sociaux, environnementaux et sociétaux, il devient essentiel de redéfinir l'entreprise de demain, sur la base d'un modèle respectueux des grands équilibres de la société.

Pour sa première édition « Entrepreneurs d'avenir » a procédé à un état des lieux, région par région, de ces acteurs économiques et associatifs pour qui l'Homme, l'environnement et le vivre ensemble, c'est-à-dire la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et la Performance Globale sont un moteur de leur stratégie.

Le Parlement des Entrepreneurs d'avenir met à l'honneur des PME-PMI, associations, scop, pionnières d'une économie plus humaine et durable, qui réussissent à concilier efficacité et responsabilité sociale, performance et engagement éthique et environnemental. Plus de 200 dirigeants constituent et forment ce premier Parlement des Entrepreneurs d'avenir.

Les objectifs du Parlement : les attentes des Entrepreneurs d'avenir

Grâce aux questionnaires renvoyés par tous les Entrepreneurs d'avenir, nous avons assigné à ce premier Parlement, 3 objectifs clairement énoncés :

- ◆ **ECHANGER** pour progresser : en favorisant les rencontres et les échanges d'expériences, voire des partenariats entre les Entrepreneurs d'avenir et avec la société. De ces échanges sur les bonnes pratiques naîtront de nouvelles façons d'entreprendre.
- ◆ **COMMUNIQUER** pour promouvoir : en présentant aux médias, aux décideurs économiques et politiques, au grand public des entrepreneurs qui s'engagent pour une économie plus humaine et plus respectueuse des équilibres environnementaux, sociaux et sociétaux. Ce sera l'occasion de mettre en lumière les parcours, les initiatives et les bonnes pratiques des Entrepreneurs d'avenir.
- ◆ **PROPOSER** pour changer : en constituant un rassemblement unique et inédit d'Entrepreneurs d'avenir, forces de propositions et d'actions destinées au monde économique et politique.

Les Commissions du Parlement : Le rôle des Entrepreneurs d'avenir

Les 6 commissions du Parlement des Entrepreneurs d'avenir ont pour but de faire émerger des idées et pratiques nouvelles, en matière d'engagement et de responsabilité sociale, environnementale et sociétale des entreprises, ainsi que des propositions et actions. Le travail des commissions se fera sur la base des témoignages des Entrepreneurs d'avenir.

Les Entrepreneurs d'avenir seront les principaux acteurs des commissions. Ils auront la possibilité de témoigner brièvement sur une ou des pratiques, sur des expériences caractéristiques de leur structure, susceptibles d'éclairer et d'intéresser les autres dirigeants présents. Quelques témoins viendront livrer une expérience, un point de vue ou une expertise sur les sujets traités.

Le travail des commissions est ouvert au public.

PROGRAMME - Jeudi 4 Juin 2009

8h30

ACCUEIL

9h15-11h

SALLE VICTOR HUGO - PLÉNIÈRE*

200 entrepreneurs se mobilisent pour l'avenir

Lancement officiel du Parlement des Entrepreneurs d'avenir

11h30-13h

COMMISSION 1 – SALLE VICTOR HUGO

Vers un label « entreprise responsable » : comment valoriser et récompenser les entreprises engagées ?

11h30-13h

COMMISSION 2 – SALLE LAMARTINE

Entreprises, associations, pouvoirs publics : comment construire ensemble des projets innovants ?

11h30-13h

COMMISSION 3 – SALLE COLBERT

L'homme et la planète : comment s'engager et transformer les défis en opportunité de nouveaux marchés ?

15h-16h30

COMMISSION 4 – SALLE VICTOR HUGO

Gouvernance : comment mettre enfin l'homme au cœur de l'entreprise ?

15h-16h30

COMMISSION 5 – SALLE LAMARTINE

Finance et investissement : comment favoriser et accompagner les entreprises responsables ?

15h-16h30

COMMISSION 6 – SALLE COLBERT

Cadres et dirigeants : comment les former pour transformer la société ?

17h-18h30

SALLE VICTOR HUGO - PLÉNIÈRE*

Quelles solutions pour entreprendre autrement ?

Synthèse des commissions et des propositions

* En raison du nombre limité de places, les sessions d'ouverture et de conclusion seront retransmises dans une salle annexe.

9h15-11h

SALLE VICTOR HUGO - PLÉNIÈRE

200 entrepreneurs se mobilisent pour l'avenir
*Lancement officiel du parlement en présence de tous les
Entrepreneurs d'avenir*

Ouverture de Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée Nationale

Introduction de Claude Tendil, Président de Generali France

6 portraits filmés d'Entrepreneurs d'avenir
Lecture et signature du manifeste des Entrepreneurs d'avenir
Echanges et débats avec une vingtaine d'Entrepreneurs d'avenir

Animée par Gilles Le Gendre, Président d'Explora & Cie

Débats avec une vingtaine d'Entrepreneurs d'avenir et les témoins :

- Mick Bremans, Fondateur d'Ecover
- Philippe Joffard, Président du Groupe Lafuma
- Nicole Notat, Présidente de VIGEO
- Manuel Valls, Député-maire d'Evry

Lecture du Manifeste des Entrepreneurs d'avenir

11h30-13h

COMMISSION 1 – SALLE VICTOR HUGO

Vers un label « entreprise responsable » :
comment valoriser et récompenser les entreprises engagées ?

A ce jour, plusieurs labels et normes existent afin d'évaluer la mise en œuvre de la performance globale en entreprise, véritable déclinaison du développement durable dans les PME-PMI.

Malgré l'émergence d'entrepreneurs engagés, il n'y a toutefois pas encore de référentiel commun permettant d'identifier clairement et surtout de valoriser leurs entreprises. Beaucoup de sociétés ne se sentent pas directement concernées par le développement durable, soit par méconnaissance du sujet, soit par peur de perdre en compétitivité.

La sensibilisation est essentielle pour que d'autres suivent la voie des entrepreneurs responsables et puissent bénéficier du partage des pratiques qui fonctionnent. Cependant il est plus que nécessaire de reconnaître les entreprises qui sont déjà dans la démarche et d'inciter les autres grâce à la mise en place d'avantages significatifs et d'incitations concrètes.

Comment inciter les entreprises à se lancer dans une démarche de performance globale ? Comment transformer les contraintes liées aux enjeux de développement durable en opportunités ?

Animée par Philippe Barre, Président d'Inoxia

Témoignages et propositions des Entrepreneurs d'avenir

Autres témoins :

- Sylvain Breuzard, PDG de Norsys
- Dominique Le Chevallier, Président de la Commission Développement Durable de l'AFA
- Olivier Peyrat, Directeur général du Groupe AFNOR
- Gérard Schoun, Directeur général de LUCIE
- Patrick Viveret, Philosophe

11h30-13h

COMMISSION 2 – SALLE LAMARTINE

Entreprises, associations, pouvoirs publics :
comment construire ensemble des projets innovants ?

Les relations entre les entreprises, les associations et les pouvoirs publics locaux et nationaux ont beaucoup changé. Au-delà des représentations stéréotypées et de la suspicion réciproque, de nouveaux partenariats s'inventent chaque jour à l'échelle des territoires.

Les entreprises s'appuient sur les associations pour répondre à de nouvelles attentes au titre du développement durable, et améliorer leurs échanges avec la société civile.

Au-delà du mécénat, financier et de compétences, qui connaît un véritable boom, bien d'autres formes de coopérations se développent. Certaines entreprises recrutent, via des associations, des collaborateurs issus de la « diversité » ; d'autres créent des « produits-partage » ; d'autres enfin, attendent des associations une vraie expertise capable d'influencer leur métier.

La relation des entreprises responsables avec les collectivités locales évolue également : dans le cadre des agendas 21, des politiques de développement durable locales, de nouveaux partenariats publics-privés s'inventent chaque jour. A l'heure où les entreprises s'interrogent sur le périmètre de leurs responsabilités face aux enjeux du développement durable, où les associations deviennent plus compétitives, où les collectivités locales s'engagent en faveur de la planète, quelles sont les conditions d'un partenariat innovant entre tous les acteurs ?

Animée par Jean-Marc Borello, Délégué général et Président du Groupe SOS

Témoignages et propositions des Entrepreneurs d'avenir

Autres témoins :

- Francis Dubrac, Président de Dubrac TP, Président de Plaine Commune Promotion
- Laurent Laik, Président du Conseil National des Entreprises d'Insertion
- Véronique Morali, Présidente de Force Femmes
- Serge Orru, Directeur général de WWF

11h30-13h

COMMISSION 3 – SALLE COLBERT

L'Homme et la planète : comment s'engager et transformer les défis en opportunité de nouveaux marchés ?

Deux prix Nobel de la paix, remis respectivement à Muhammad Yunus, promoteur du microcrédit en 2006, et Al Gore en 2007 pour son engagement environnemental, nous indiquent clairement les grandes priorités de ce début du 21^{ème} siècle : l'Homme et son impact sur la planète.

Les attentes sociales et les défis énergétiques et environnementaux génèrent de nouveaux besoins et donc de nouveaux marchés. Par exemple, ceux des énergies renouvelables et de l'amélioration énergétique pourraient avoisiner les 70 milliards d'euros en 2012, alors que la consommation responsable devrait faire exploser la demande de produits bons pour l'homme et la planète (agriculture biologique, commerce équitable, éco-conception...).

Une économie « positive » voit donc le jour, capable d'apporter des réponses innovantes aux défis écologiques et sociaux auxquels l'homme est confronté, au point de les transformer en opportunités de marché.

Ces nouvelles façons d'entreprendre, de concevoir des produits et des services transforment en profondeur la mission de l'entreprise d'avenir : il ne s'agit plus seulement de satisfaire des actionnaires, mais de nombreuses parties-prenantes de ce marché multi-acteurs, en particulier les salariés, les clients et les fournisseurs. Sans renoncer au profit, l'objectif des entrepreneurs d'avenir est de concilier performance économique et efficacité écologique et sociale.

Quel rôle jouent les PME-PMI dans l'émergence de ces nouveaux marchés ? Les entrepreneurs sociaux sont-ils en première ligne ?

L'impératif de la croissance durable est-il un risque ou une opportunité de marché pour un capitalisme qui cherche à devenir plus responsable et une économie sociale en quête de renouveau ?

Animée par Arnaud Mourot, Président d'Ashoka

Témoignages et propositions des Entrepreneurs d'avenir

Autres témoins :

- Patrick Behm, Directeur Général de ENERCOOP
- Jean-Pierre Blanc, Directeur général des Cafés Malongo
- Jean-Guy Henckel, Directeur National de Réseau Cocagne
- Christian Jacob, Député, Président de la Délégation de l'Assemblée Nationale à l'aménagement et au développement durable du territoire
- Elisabeth Laville, Directrice d'Utopies, professeur à HEC
- Christophe Mitridati, Président Directeur Général d'AXIMUM
- Bruno Venanzi, Directeur général de Lampiris

15h-16h30

COMMISSION 4 – SALLE VICTOR HUGO

Gouvernance : comment mettre enfin l'Homme
au cœur de l'entreprise ?

L'entreprise est un projet collectif qui repose sur un capital précieux : le capital humain. Comment faire en sorte que ceux qui y travaillent soient au cœur du projet économique et pas seulement à son service ?

Comment assurer une formation continue de qualité à ses salariés, valoriser les acquis de leur expérience, retenir des critères de diversité dans ses recrutements, encourager la transmission des savoirs et renforcer l'attractivité sociale de l'entreprise ? Comment associer les salariés au projet de l'entreprise, développer des modes de gouvernance participatifs et reconnaître leur contribution à la valeur ajoutée ?

Si certaines entreprises ont choisi des statuts de l'économie sociale, qui facilitent l'implication des salariés (coopératives, mutuelles, scic etc.) peut-on imaginer que le capital humain soit aussi au cœur des entreprises à but lucratif ?

Comment alors encourager une gestion plus responsable des profits ? Alors que ces vingt dernières années la part des profits reversée aux actionnaires a augmenté bien plus vite que celle consacrée aux investissements et celle redistribuée aux salariés, la crise financière peut-elle être l'occasion de forger un nouveau modèle de partage ? Nicolas Sarkozy s'est plusieurs fois déclaré favorable à une approche : 1/3 salariés, 1/3 actionnaires, 1/3 investissements. Est-ce réaliste ?

Enfin, quel modèle de gouvernance retenir ou inventer pour que l'entreprise de demain soit plus humaine ?

Animée par Frédéric Sos, responsable de l'antenne de Paris pour Les Entreprises Humaines

Témoignages et propositions des Entrepreneurs d'avenir

Autres témoins :

- Georges Dao, Président de CARI
- Jean Duforest, Président d'ID Group (Jacadi, Okaidi...)
- Maxime Holder, Président Directeur Général des boulangeries PAUL
- Rémi Roux, Président d'Ethiquable

15h-16h30

COMMISSION 5 – SALLE LAMARTINE

Finance et investissement : comment favoriser et accompagner les entreprises responsables ?

« La manière dont nous investissons crée le monde de demain », disait Amy Domini, la pionnière de l'investissement socialement responsable (ISR). Peut-on imaginer que la crise financière que nous traversons réoriente les investissements vers des entreprises plus responsables ? Les entreprises d'avenir serait-elle une chance pour un capitalisme financier plus responsable ?

Alors que les entrepreneurs ont besoin de financement pour lancer et développer leur projet, qu'il s'agisse de fonds propres, de trésorerie, de prêts d'honneur etc., les investisseurs sont-ils aujourd'hui plus attentifs au projet global de l'entreprise au-delà de sa seule rentabilité financière ?

Des business angels aux fonds d'investissement, des banques spécialisées dans l'aide au PME aux nouveaux « philanthro-capitalistes », les partenaires financiers des entrepreneurs ont-ils vraiment de nouveaux critères sociaux, environnementaux, et éthiques, pour orienter leurs choix d'investissement ?

A performance réinventée et responsabilités partagées, le financement des entreprises doit indéniablement changer. A quelles conditions la perspective des prêteurs et investisseurs s'inscrit-elle dans le temps et dans le sens ?

Animée par Hugues Sibille, Président de l'Avise (Agence de Valorisation des Initiatives Socio-économiques)

Témoignages et propositions des Entrepreneurs d'avenir

Autres témoins :

- René Carron, Président du Crédit Agricole
- Sir Ronald Cohen, Président de Bridges Ventures & The Portland Trust
- Gonzague de Balignières, Président de Barclays Private Equity
- Jean-François Descaves, Président de Financière de Champlain
- Emmanuel Gautier : Direction Allocation Globale & ALM, Natixis Asset Management
- Patrick Ollier, Président de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire de l'Assemblée Nationale

15h-16h30

COMMISSION 6 – SALLE COLBERT

Cadres et dirigeants :
comment les former pour transformer la société ?

Universités et grandes écoles disent se mettre au vert, à la diversité, à l'entrepreneuriat social et au commerce équitable. Cette tendance est encore assez marginale, ne concernant que quelques dizaines d'étudiants par promotion dans le cadre de cours ou de mastères encore optionnels. Mais pourrait-on imaginer que le développement durable ne soit plus un sujet exotique, ni une spécialité réservée à quelques-uns, mais une nouvelle dimension, transversale, de la formation des managers de demain ? Comment intégrer les questions éthique, sociale, sociétale et environnementale dans les programmes afin qu'elles fassent partie du socle commun de l'enseignement supérieur (écoles et universités) ?

Evolution ou révolution, le passage à une économie de marché plus raisonnable et plus responsable implique un changement profond de la formation des cadres et dirigeants. Pour les chefs d'entreprise, comment la professionnalisation du métier de dirigeant peut-elle améliorer la performance de l'entreprise et l'amener à un questionnement au-delà de la seule performance économique ? Comment avant de transformer son entreprise le chef d'entreprise doit-il se transformer lui-même ?

Animée par Antoine de Gabrielli, Président-fondateur de Companieros

Témoignages et propositions des Entrepreneurs d'avenir

Autres témoins :

- Jean-Pierre Azais, Co-fondateur de la Scop Orque
- Florent Baarsch, Président du REFEDD
- Bernard Belletante, Directeur général d'Euromed Management
- Hervé Biausser, Directeur de l'École Centrale Paris
- Benoît Legait, Directeur MINES ParisTech
- Pierre Tapie, Directeur général de l'ESSEC

A la fin de cette commission, le CJD remettra le premier prix de la 6^{ème} édition du concours CJD/Enseignement supérieur sur la Performance Globale à l'équipe d'étudiants lauréate.

17h-18h30

SALLE VICTOR HUGO - PLÉNIÈRE

Quelles solutions pour entreprendre autrement ?

Animée par Gilles Le Gendre, Président d'Explora & Cie

Les présidents de commissions et des réseaux associés font la synthèse et annoncent les éventuelles propositions ou actions :

- Philippe Barre, Président d'Inoxia
- Jean-Marc Borello, Délégué général et Président du directoire du Groupe SOS
- Patrick Dargent, Président de Réseau Entreprendre
- Antoine de Gabrielli, Président-fondateur de Companieros
- Gontran Lejeune, Président du CJD
- Patrick Lenancker, Président de la Confédération générale des Scop
- Joaquin Munoz, Directeur Général de Max Havelaar
- Arnaud Mourot, Président d'Ashoka
- Hugues Sibille, Président de l'Avise
- Frédéric Sos, Responsable de l'antenne de Paris pour Les Entreprises Humaines

Présence et Intervention de Jean-Paul Charié, Député, pour le lancement de « 20 territoires Entrepreneurs d'avenir ».

Intervention de Jean-François Copé, Président du Groupe UMP à l'Assemblée Nationale.

Conclusion : Claude Tendil, Président de Generali France

INFORMATIONS PRATIQUES

Une pièce d'identité sera exigée à l'entrée de l'Assemblée Nationale

Les lieux du Parlement

Salles Victor Hugo et Lamartine
Immeuble Jacques Chaban-Delmas
101, rue de l'Université Paris 7^{ème}

Salle Colbert
Palais Bourbon
126, rue de l'Université Paris 7^{ème}

Métro - Invalides (8/13) / Assemblée Nationale (12)
RER C - Invalides
Parking – Esplanade des Invalides

Renseignements

Entrepreneurs d'avenir – 13, rue de Grenelle Paris 7^{ème}
Tél : 01.45.44.51.75 / Fax : 01.45.48.81.38

www.entrepreneursdavenir.com
entrepreneursdavenir@chk.fr

